

**CONSEIL D'ECOLE****PROCES-VERBAL**

REUNION du .Vendredi 6 juin 2025

ECOLE  maternelle  
 élémentaire  
 primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, - 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van Boxstael	Adjointe	x	
Pour les représentants de l'école				
Mr	<b>HUET</b>	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	<b>LAURENS</b>	Parent d'élève élu titulaire		excusée
Mme	<b>PIERRE</b>	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	<b>SAN MARTIN</b>	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	<b>NAKACHE</b>	Parent d'élève élu titulaire		excusée
Mr	<b>GERBEAUX</b>	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	<b>SCHWALBACH</b>	Parent d'élève élu titulaire	x	
Pour l'école				
Mr	<b>BUTEL</b>	Inspecteur de l'éducation nationale		X excusé
Mme	<b>SCHINKLER</b>	Enseignante PS /MS	x	
Mme	<b>LEROY</b>	Enseignante MS/GS	x	
Mme	<b>GERBAULT</b>	Enseignante GS/CP	x	
Mme	<b>LEMAIRE</b>	Enseignante CP/CE1	x	
Mme	<b>ANCIAUX</b>	Enseignante CE2 /CM1	x	
Mme	<b>COSSON</b>	Enseignante CE2 /CM1	x	
Mme	<b>TALLON</b>	Enseignante CM2	x	
Mme	<b>ROUSSEL</b>	Atsem	X	
Mme	<b>SIMONINI</b>	Atsem	x	

Procès-verbal établi le .6 juin 2025

Le président, directeur de l'école,  
 Nom : Anciaux Nadège

Le secrétaire de séance,  
 Nom : Laura Cosson

## TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 17h45 - heure de fin de séance : 19h16 Secrétaire de séance : Mme Cosson

Questions des parents d'élèves : **Quelles sont les règles/ préconisations pour rendre les enfants aux parents après une sortie scolaire ?**

### ▪ **Point sur la fête de l'école**

La structure gonflable et la sono seront prêtées par l'ILEP. Un micro est demandé auprès de la mairie.

Vu que nous sommes au niveau maximal du plan Vigipirate, la mairie va engager un vigile qui sera présent comme lors du spectacle de chorale.

Les recettes perçues lors de cette manifestation seront gérées uniquement par l'association support (La Récré) qui en fera don (un reversement total ou partiel) à la coopérative scolaire, seule habilitée juridiquement à acquérir et à posséder des biens dans l'école. Les biens acquis sur ces fonds seront la propriété de la coopérative et non de l'école.

Le temps de jeux aura lieu sur le temps scolaire puis les élèves seront pris en charge par les parents d'élèves à 16h45. Parents et enfants entrent par le portail du côté du terrain de pétanque. Comme l'an passé, les petits seront accompagnés par les plus grands durant l'après-midi. Le spectacle commencera à 18h. Cette année, toujours selon le plan Vigipirate, il nous faudra la liste des noms des personnes qui tiennent les stands et des personnes qui installent la buvette dans l'après-midi. On fera la tombola au milieu du spectacle. L'équipe enseignante vendra des tickets tous gagnants à 2 euros comme l'an passé.

Nouveauté : un « after » sera organisé par la Récré à la suite du spectacle avec un barbecue, un concert et une petite animation pour les enfants. Cela aura lieu dans les locaux de l'école.

### 1. **Point sur les sorties scolaires**

Les classes de maternelle (PS/MS et MS/GS) partiront le 17 juin 2025 à l'abbaye de Chaalis. Dans le cadre de leurs activités sur les 5 sens, les élèves iront fabriquer leur propre parfum, visiteront la roseraie et les bâtiments de Chaalis.

Les classes élémentaires (GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 de Mme Cosson et CM2) sont allées au château de Pierrefonds le 13 mai 2025. Deux classes étaient en visite pendant que les deux autres seront en ateliers. La visite pour les plus petits portait sur le thème « le chevalier dans tous les sens » et pour les grands « le règne puissance et image ». Les ateliers étaient de la fabrication avec des briques. Les visites ainsi que les ateliers étaient adaptés au niveau des élèves, le bilan de cette sortie est très positif.

GCP/CE1 et CE2CM1 A : Pendant les ce2/cm1 répèteront sur la scène de la faïencerie, les élèves de CP/CE1 visiteront Chantilly avec un guide. Le midi les deux classes mangent ensemble et ensuite la classe de CP/CE1 regardera la classe de CE2/CM1 danser ainsi que les autres danses engagées dans le projet « danse à l'école ».

Cette année, certains élèves de CP, CE1 ont déjà validé l'attestation du savoir nager.

L'année prochaine, les classes de GS, CP et CE1 devraient continuer d'aller à la piscine. Ce n'est pas un choix de l'équipe enseignante. Nous aurons donc toujours besoin de monde pour

les GS avec un taux d'encadrement double. Il n'y a pas de renouvellement d'agrément, il est valable à vie mais l'inspection vérifie les casiers judiciaires tous les ans. Nous demandons à Mr le Maire si l'ATSEM peut accompagner à la piscine.

▪ **Effectifs de l'école pour la rentrée 2025-2026 et répartitions**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
18	13	18	23	24	17	31	16

Soit un total de 161 élèves donc 23 en moyenne.

Donc la répartition des classes peut être

PS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CM1	CM1/CM2
18	13+10	8+16	7+17	7+17	24	7+16

Merci à la mairie pour le Vidéoprojecteur interactif et un tableau blanc numérique ainsi que les 2 ordinateurs. Le TBI de Mme Leroy équipe désormais la classe de Mme Lemaire. Le vidéoprojecteur de la classe de Mme ANCIAUX sera utilisé par Mme Schinkler.

Du fait de la répartition des classes, il est important d'avoir deux ATSEMS à temps complet l'an prochain.

Un budget informatique serait souhaitable pour remplacer les anciens PC assez lents. Il serait nécessaire d'équiper l'école de 5 nouveaux PC portable afin d'utiliser au mieux les TBI et vidéoprojecteurs de l'école.

• **Accueil des futurs PS**

Depuis trois ans, nous accueillons avec Mme Schinkler les futurs PS à 17h. Cette année, cela aura lieu soit le lundi 16 juin ou le vendredi 20 juin 2025. Cela leur permet de visiter l'école et ils peuvent rencontrer la maitresse et l'Atsem. Malheureusement, ils ne seront pas connectés à l'ENT comme les années précédentes vu qu'il faut qu'ils soient officiellement sur la base élève pour le faire. Un livret d'accueil numérique leur est envoyé via la messagerie professionnelle de Mme Schinkler.

L'application one pocket a été présentée lors des inscriptions individuelles de chaque enfant. Elle sera de nouveau présentée lors de la réunion de rentrée de Mme Schinkler. Maintenant il faut se connecter via Educonnect (livret scolaire, pai et elle suit l'enfant du CP au lycée). Chaque établissement a son espace de travail. Pour nous, c'est « one pocket ».

▪ **Budgets alloués par la municipalité**

Le budget est le même que l'an passé, soit 50 euros par enfant.

Sur ce budget, nous retirons la moitié du montant de l'entretien d'un photocopieur Canon. Les photocopies supplémentaires faites sur ce photocopieur sont facturées sur le budget. Sachant que nous avons 12 000 copies par trimestre, nous pouvons gérer le surplus.

L'autre photocopieuse est prise en charge intégralement par la mairie.

Nous remercions la commune pour les scènes louées : celle de Noël, pour la chorale et la grande scène pour la fête de l'école. Mr le Maire ne sait pas exactement quand sera montée la scène pour la fête de fin d'année.

Nous remercions aussi la mairie pour la commande de 40 ramettes supplémentaires, ce qui permet de commander 240 ramettes et d'avoir ainsi un prix plus avantageux. Le prix est de 5.12 euros la ramette contre 5.40 euros sans l'avantage sur les grosses commandes.

#### ▪ **Liste des fournitures scolaires demandée aux parents**

L'inspection académique a demandé de présenter la liste de fournitures que nous demandons aux parents.

Une trousse complète (stylos, crayons à papier, gommes, taille-crayons, ciseaux, colles, feutres à ardoise), crayons de couleur, feutres, règle, ardoise, équerre, compas, mouchoirs, gourde et suivant les classes classeur ou porte-vues, feuillets mobiles en plusieurs exemplaires à fournir tout au long de l'année.

Une liste commune sera faite pour un même niveau.

#### ▪ **Le projet d'école**

Il y a des actions que nous continuons à mener dans ce projet d'école tout en les améliorant comme :

- les outils communs (les porte-clés)
- la chorale (les petits à Noël et les grands en avril)
- nettoyons la nature (toute l'école y participe). Nous avons participé à Hauts-de-France propres cette année, le bilan est moins bien que lorsque nous participons à l'évènement Nettoyons la Nature où plus de matériel était fourni comme des sacs poubelles.

Certaines actions mises en place cette année ont permis de faire évoluer les élèves comme

- la commémoration du 11 novembre en partenariat avec la mairie,
- le défi « cours marche sois endurant »,
- la création d'une salle informatique pour permettre aux élèves de CM2 de s'initier à des PC fixe. En effet, les évaluations Nationales de 6<sup>ème</sup> se déroulent sur ordinateur or le collège mentionne que les élèves ont des difficultés à utiliser le clavier et la souris, ce qui peut les pénaliser sur les résultats aux évaluations. Justement nous avons eu une dotation de 30 PC fixes par le conseil départementale. Il faudrait rajouter des prises dans les différentes classes afin de pouvoir les installer en toute sécurité donc sans multiprise. Dans chaque classe, avoir quelques ordinateurs permet de développer les compétences numériques des élèves.
- Des jeux calmes ont été mis aussi dans la cour de récréation maternelle dehors ou dans la salle de motricité type construction-lego selon la météo.

- Les gâteaux d'anniversaire sont faits avec la participation des parents pour les classes de CP et CE2-CM1.
- L'animation Picardie lait a commencé à venir pour cette année : le 06 juin 2025 pour quatre classes. Il s'agit d'animations autour du lait pour les maternelles, petit-déjeuner pour les CP-CE1, ateliers autour du fromage pour les CE2-CM1 et expérience sur le lait pour les CM1. Le retour de l'équipe enseignante est très positif. Les intervenants reviennent le 17 juin pour les trois classes restantes.
- Le permis vélo a été passé par les CM2 le 27 mai 2025, presque tous les élèves avaient participé à des sessions de 16h30 à 17h30 encadré par Mme LEROY, MME Schinkler et Mme Tallon pour préparer ce permis. Des vélos ont été prêtés par l'ILEP. Malgré les interventions, les résultats restent faibles, les enfants ne sont pas à l'aise sur un vélo, les enfants posent encore des pieds au sol lors des virages et les vélos ne sont pas aux normes notamment concernant l'éclairage et les freins. Peu d'élèves sont effectivement capables de rouler en sécurité sur des routes. L'année prochaine, le gendarme pourra venir pour deux classes (CM1 et CM2) afin d'avoir plus de temps avec les élèves.
- Les animations autour des premiers secours avec Mr Gerbeaux : plusieurs sessions ont déjà eu lieu. Les CE2, CM1 et CM2 ont eu deux demi-journées d'animation. Les CM2 ont tous validés l'attestation Apprendre à porter secours (APS). Pour les autres classes, il s'agit de quarts de journée. L'équipe enseignante souligne le fait que les enfants ne connaissent pas leur adresse. Un grand merci à Mr. Gerbeaux pour son engagement.

Ce que nous n'avons pas fait :

- la création de jardin (plan, étudier les plantes que nous pouvons mettre), la mairie a retourné la terre mais cela ne permettait pas de commencer à jardiner. L'équipe enseignante aimerait être prévenue des dates afin de s'organiser.
- le conseil des jeunes avec un partenariat avec la mairie si possible. La mairie préfère faire le conseil des jeunes avec les 6<sup>ème</sup> pour que les projets durent sur plusieurs années. L'école propose qu'une présentation des projets soit faite aux CM2 qui seront amenés plus tard à participer s'ils le souhaitent au conseil des jeunes. Pour que tous les jeunes soient sensibilisés.
- Les jeux dans la cour de récréation : la mairie annonce qu'un budget a été prévu pour le toboggan de la cour maternelle. L'équipe enseignante souligne l'augmentation de la violence dans la cour depuis la disparition du toboggan. La détérioration du matériel de cour s'aggrave aussi. Le train de la cour d'école maternelle se dégrade aussi. Les dons de jeux de cour par les parents d'élèves sont bienvenus.

#### ▪ **Le point sur la coopérative**

Chaque classe a dépensé de l'argent afin d'acheter des livres, du matériel spécifique pour leur classe.

Les copies couleurs sont financées par la coopérative. L'argent récolté par la vente des photos de groupe a permis l'achat d'une nouvelle photocopieuse couleur car l'ancienne est tombée en panne.

Lors du spectacle de chorale, nous avons vendu des recueils de chants et des verres de grenadine et menthe, nous avons récolté 140 euros.

### ▪ **La bibliothèque**

2 bénévoles se sont occupées de la bibliothèque. Nous tenons à remercier Mme Hauviller pour l'aide qu'elle nous a apportée afin de continuer à faire vivre la bibliothèque. Toutes les classes y sont allées cette année à des fréquences différentes. Nous espérons qu'il y aura une autre personne à la rentrée. La mairie annonce rechercher un remplaçant. L'équipe enseignante préfère une ouverture de la bibliothèque le matin mais n'a pas de préférence sur le jour de la semaine.

### ▪ **L'association « La Récré »**

Nous remercions tous les membres de l'association « La Récré » pour le temps qu'ils ont donné lors de toutes les manifestations et pour celles à venir aussi (fête de l'école, boom des CM2).

### ▪ **Point sur les travaux**

Affaissement : le budget a été alloué. Les travaux auront lieu pendant les vacances d'été 2025. L'équipe enseignante demande si des marquages de cour pourront être renouvelés. La mairie demande un plan.

Deux classes ont été repeintes lors des vacances de printemps. La classe de PS sera repeinte lors des vacances d'été. La mairie demande de débarrasser les classes en amont pour faciliter le travail (retirer les affichages au mur, vider les armoires pour pouvoir les déplacer). L'équipe enseignante n'était cependant pas prévenue des dates d'intervention.

La mairie annonce la pose d'éléments magnétiques pour retenir les portes.

L'élément anti pince-doigt de la classe de Mme. Anciaux est cassé.

La grande lumière à l'entrée de l'école maternelle reste allumée.

Nous demandons à Mr le maire si les parterres peuvent être retournés pour commencer l'embellissement pour septembre-octobre. Nous aimerions avoir un gros buisson dans le triangle devant la classe de Mme Leroy pour éviter que les enfants passent dessus.

### ▪ **Questions des représentants des parents d'élèves :**

Lecture de la question.

#### **Quelles sont les règles/ préconisations pour rendre les enfants aux parents après une sortie scolaire ?**

Lorsque le retour d'une sortie s'effectue plus tôt que l'heure initialement prévue, dans le cas où l'enfant n'a pas été inscrit au périscolaire et que les parents ayant des contraintes (professionnelles, transports, ...) qui ne leur permet pas d'arriver au nouvel horaire communiqué peu de temps avant l'arrivée via l'ENT, la maîtresse responsable doit-elle obligatoirement rester avec les enfants jusqu'à l'horaire initialement annoncé et attendre les parents ?

Le périscolaire peut-il prendre en charge les enfants restants et qui ne sont pas inscrits sur la liste ? Si oui, qui est responsable juridiquement en cas d'accident et comment les parents en sont-ils informés ?

Après discussions informelles avec plusieurs parents d'élèves et acteurs du périscolaire, il ressort le sentiment commun d'un certain laxisme/ manque de sécurité aux retours des sorties scolaires.

En effet, les enfants sont lâchés en pleine nature, sans certitude d'avoir été pris en charges par leurs parents ou une tierce personne autorisée à les prendre en charge.

Cela crée la présence de doutes de chez ces acteurs à savoir si tous les enfants sont bien récupérés et qu'il n'y a pas d'oublis.

Aussi, je me permets de vous rappeler que depuis le 15 janvier 2025, l'ensemble du territoire est maintenu en "urgence attentat" et cette posture maintient l'effort sur la sécurité des établissements scolaires et aux abords.

La sécurité est l'affaire de tous et n'attendons pas qu'un accident arrive pour trouver un responsable.

La prise en charge par le centre de loisirs est autorisée même si l'enfant n'est pas inscrit, il s'agit d'une case cochée dans les documents du centre de loisirs. En effet, si le parent n'est pas présent à l'heure de sortie, les parents autorisent le centre à le récupérer. Les enseignantes sont bien restées jusqu'à l'heure indiquée sur l'autorisation de sortie même si les bus sont arrivés 15 minutes plus tôt.

L'autorisation de la sortie scolaire mentionne « vers » avant l'horaire indiqué. Tous les parents ont été prévenus via l'ENT que le bus serait présent 15 minutes avant.

Aucun manquement n'a eu lieu. Les enseignants organisent de manière sécurisée la récupération des élèves par leurs parents.